

# Procès-verbal Assemblée Générale Assemblée Générale Extraordinaire 3 juillet 2025

# Ouverture de séance pour l'AGE à 18h40, salle des Mariages.

# 1. Représentation :

44 adhérents sont présents à l'assemblée et 14 adhérents sont représentés.

Le club comptant 91 adhérents mais 86 membres majeurs, le quorum est largement atteint.

#### 2. Assemblée Générale Extraordinaire :

A l'unanimité l'article n°10 alinéa 2 des statuts, relatif à la composition du Conseil d'Administration est modifié ainsi :

« L'association est dirigée par un conseil d'administration composé de 12 à 18 membres.

Ce conseil est composé de deux collèges :

- Le 1er collège est constitué de tous les adhérents animateurs brevetés s'ils en font la demande.
- Le 2eme collège est constitué des membres élus, pour une durée de trois ans renouvelables sans limitation, par l'assemblée générale. »

# Fin AGE début AG

# 3. Approbation du PV de la précédente Assemblée Générale du 28 juin 2024 :

Aucune remarque n'est faite sur ce PV. Il est donc approuvé à l'unanimité.

#### 4. Bilan moral:

Exposé par la Présidente, qui présente d'abord l'ensemble des animateurs, membres des commissions, du bureau et autres adhérents qui, bénévolement font vivre l'association par leur importante implication dans l'organisation des sorties proposées. Une acclamation est demandée et faite pour les remercier.

Le bilan moral complet de la saison 2024-25 est consultable sur le site CRL.

Il est approuvé à l'unanimité.

#### Quelques points à retenir :

Notre effectif de 91 adhérents est stable par rapport à a saison passée (94). 16 nouveaux adhérents et 20 non ré-inscrits.

Cette saison nous avons effectué à peu près le même nombre de sorties que la saison passée même si plusieurs sorties dominicales ont été annulées (par manque de participants ou raison météo). Ces sorties seront reprogrammées la saison prochaine.

Les moyennes restent stables en participants et km sauf les patrimoines dont le nombre de participants a un peu augmenté.

Il n'y a eu qu'une seule rando tonique faute d'animateur sachant que les marcheurs toniques peuvent participer à la marche nordique d'entraînement le samedi matin.

Notre club a participé au randos-challenge® compétition et termine 3<sup>ème</sup> sur 3.

La section « marche nordique » a participé aux 6 challenges UFOLEP et termine 4ème sur 25 clubs engagés.

La sortie Pentecôte à Ramatuelle a connu un vif succès (22 participants).

Le club a participé à deux sorties avec les écoles et ces sorties seront renouvelées sachant que Chantal Chambon est désignée correspondante de liaison avec les écoles.

# 5. Bilan financier:

Présenté par le Trésorier, Philippe Boulant.

Le bilan financier de la saison 2024-25 est consultable sur le site CRL.

Il est approuvé à l'unanimité.

#### Points à retenir :

Cette saison nous sommes en déficit de 1 086 €.

Les montants des cotisations fédérales et du club sont conservés,

#### 6. Points divers:

# 6.1 Présentation des changements dans le Règlement intérieur et les Statuts :

#### Statuts :

En plus du vote de l'AG, l'article 3 alinéa 1 intitulé « Siège social » est modifié, en conformité avec l'article 3 alinéa 2 « Son siège peut être transféré sur simple décision du CA ». CRL déménage de « Chez Monsieur Roland OLIVIER, Chemin Auguste Olivier, 13780 Cuges-les-Pins » pour « Mairie de Cuges-les-Pins, Place Stanislas Fabre, 13780 Cuges-les-Pins ».

#### Règlement intérieur :

Modifications des articles II, « Conditions d'adhésion » et VII, « Formation » afin qu'ils correspondent aux décisions fluctuantes de la FFR.

#### 6.2 OTI:

Longue discussion sur l'intérêt de signer une convention avec l'OTI (Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Etoile).

<u>Intérêt</u>: nos randonnées, en particulier dominicales, sont proposées sur leur site moyennant une petite cotisation ce qui favorise la notoriété du club.

<u>Inconvénient</u> : les randonnées proposées doivent démarrer et arriver dans une commune appartenant à cette agglomération.

La décision reste en suspens, la Présidente décidera de signer ou pas cette convention au moment opportun.

#### 6.3 Non adhérents participant à nos randonnées.

Il avait été proposé d'imposer systématiquement un « pass découverte ».

Après débat cette proposition a été rejetée et nous conserverons la possibilité pour ces non adhérents de faire trois séances d'essai.

Dans ce cas, conformément aux règles fédérales, ces participants sont assurés par l'assurance du club.

#### 6.4 Certificat médical:

Désormais le certificat médical ne sera obligatoire qu'à la première inscription. Pour les inscriptions suivantes, l'adhérent devra simplement signer et nous remettre le document de la FFR « Attestation de réponse au questionnaire de santé lors de la demande de renouvellement de licence », après avoir répondu positivement au questionnaire de santé « QS-Sport » qu'il conserve.

# **6.5 Formation premier secours:**

Cinq personnes peuvent prétendre, chaque saison, à cette formation.

#### 6.6 Annulation des randos dominicales :

Il serait souhaitable que l'annulation d'une rando dominicale soit faite au plus tard le vendredi soir. Cependant on sait que l'accès aux massifs n'est connu que la veille après 17h00.

# 6.7 Inscription aux randos (sauf les itinérances) :

Il n'y a pas de limite de délai pour s'inscrire, à savoir jusqu'à la veille au soir. Lorsque la rando est loin en distance kilométrique, il est conseillé de s'inscrire au plus tôt et dans l'idéal avant le jeudi soir afin que l'organisateur puisse anticiper la faisabilité.

#### 6.8 Forum des associations :

Pour ce forum qui aura lieu le samedi 6 septembre de 9h à 13h nous présenterons l'oriflamme qui devrait être commandée très prochainement, en double pour équiper également la marche nordique.

Nous essaierons de projeter sur écran des vidéos et photos de nos sorties pour animer le stand.

## 6.9 Rando-challenge®: présenté par Jean-Yves:

En réalité deux rando-challenges® seront proposés le 12 octobre 2025 : un « labellisé » et un « performance ».

Les autorisations et réservations sont faites ou en cours mais il reste le débroussaillage à effectuer sous la responsabilité de Chantal Chambon qui demandera de l'aide.

Mais il y aura besoin d'une forte mobilisation des adhérents du club pour encadrer et aider ainsi que pour offrir boissons et gourmandises.

Une réunion sera organisée pour mettre ceci en place.

#### **6.10 Moments festifs:**

- Le repas d'ouverture aura lieu le 8 novembre sauf imprévu (2eme samedi de Novembre, le 1<sup>er</sup> étant férié).

La commission festive, comme d'habitude, choisira le lieu.

- Le gâteau des Rois aura lieu le 11 janvier (1<sup>er</sup> dimanche après l'Épiphanie) à Nivaillon.

#### **6.11 Renouvellement des commissions :**

Commission Patrimoine : 2 entrantes : Andrée Gérin et Isabelle Gaury.

Commission Festive: 1 entrante: Martine Ascensio

# 7. Propositions de sorties dominicales 2025/26 :

Les adhérents proposent les sorties suivantes :

- Vallon d'Agnis : à faire en mai, proposée par Gilbert Ascensio
- Vallon des Eaux Vives et/ou Castrum Saint Marcel : proposé par Isabelle Debèvre
- Marseilleveyre en partant de Pastré : proposé par Corinne Gérard
- Les Goudes en prenant la navette maritime à partir d'avril : proposé par Corinne Gérard
- Début de la Routo : proposé par Corinne Gérard
- Une rando urbaine à Marseille choisie dans le nouveau guide : proposé par Corinne Gérard
- Notre Dame des Anges au départ de Pignans : proposé par Eric Deleforterie

L'Assemblée n'ayant pas plus de suggestions, Blandine se charge de soumettre des randos en partance ou à l'arrivée des villes de l'OTI, plus toutes celles qui manquent pour compléter la saison 2025-2026.

Les 7 randos de la saison 2024 2025 qui ont été annulées sont reportées si toujours faisables.

C'est Gérard qui se charge de les « caler » sur les deux programmes semestriels du club sachant que les propositions (descriptif et tracé élémentaires) doivent lui parvenir avant le 31 juillet pour le planning du premier semestre.

# 8 Renouvellement du Conseil d'Administration :

Nouvelle composition:

# Premier collège:

ASCENSIO Gilbert, CHAMBON Chantal, CLERC Chantal, DELEFORTERIE Éric, DRAA Gérard, GAIGNEROT Jean, GANNE Jean-Yves, GEMBKA Didier, OLIVIER Roland.

Catherine BOISSOT admise au CA pour la saison 2024 2025, ne continue pas.

#### Deuxième collège:

BOULANT Philippe, COLACIURI Blandine, OLIVIER Yolande

Trois membres arrivent en fin de mandat et se représentent : DE CRUZ Manuel, GEMBKA Laurence, JALMAR Chantal qui reste Secrétaire da CRL. Ils sont tous réélus à l'unanimité.

# **RÉUNION DU NOUVEAU CA:**

Le bureau est reconduit à l'identique.

La séance est levée à 21h10